2022

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Adresse du protestantisme

aux candidats à l'élection présidentielle
et dans la perspective des législatives 2022

10 THÈMES · 10 EXPERTS · 10 QUESTIONS

Fédération protestante de France

Laïcité – Place des religions

Autonomie – Handicap

Pauvreté

Europe – Justice sociale

Écologie – Justice climatique

Égalité femmes–hommes

Exil – Accueil des réfugiés

Racisme – Xénophobie

Solidarité internationale

Jeunesse – Éducation

Adresse du protestantisme

aux candidats à l'élection présidentielle
et dans la perspective des législatives 2022

Fédération
protestante
de France

Introduction

Le protestantisme français veut prendre sa part dans le débat citoyen qui s'est ouvert en cette période électorale. Il désire formuler une adresse aux candidats et engager le dialogue avec eux dans le cadre des élections présidentielles et législatives 2022.

À l'approche des choix décisifs que devront faire nos concitoyens lors de l'élection du prochain président de la République, la Fédération protestante de France qui représente le protestantisme dans le pays, veut poser un certain nombre de questions, interpeller et aider chacun à avancer dans la réflexion.

Les protestants sont, avec beaucoup d'autres, des acteurs de la société française. Citoyens engagés et responsables, ils **veulent faire entendre leur voix**, leurs convictions et leurs questionnements dans l'espace public.

Ils veulent faire confiance au politique qui nous tient ensemble en démocratie, et lui reconnaître toute sa crédibilité au moment même où, pourtant, le discours politique est en crise et où la dignité de ceux qui le portent est mise en cause.

Ils portent sur bien des sujets un regard lucide et critique. Avec compétence, par leur expertise et leurs responsabilités, ils discernent ce qui advient, tant au plan politique et juridique qu'au plan de la justice sociale économique et climatique.

Le contenu de cette adresse aux candidats concerne donc les principaux sujets qui les préoccupent et sur lesquels ils sont eux-mêmes engagés.

Il s'agit, pour les personnes en responsabilité qui s'expriment ici, présidents d'Églises, acteurs protestants de l'action sociale et experts, d'énoncer des questions vives et de permettre aux candidats de répondre et de développer ses arguments.

Nous souhaitons ainsi contribuer à la clarté du débat démocratique afin que les questions portées par la famille protestante soient entendues et prises en compte.

Que cette adresse suscite des réponses qui permettent d'éclairer les propositions qui sont faites et qu'elle facilite les choix de chacun au moment du vote.

Vigie de la République !

Pasteur François Clavairoly
Président de la Fédération
protestante de France

Les 10 questions présentées dans cette adresse traversent la société toute entière. Elles sont aussi portées particulièrement et depuis longtemps par les protestants de France.

En effet, les sujets qu'elles développent nous préoccupent car elles engagent l'avenir de nos générations, de notre pays et de l'Europe dont la France préside le Conseil de l'Union depuis le 1er janvier 2022 et plus largement questionnent nos relations de solidarité internationale.

En responsabilité et avec la légitimité qui est la nôtre, nous nous adressons à vous et souhaitons faire entendre avec conviction ces préoccupations que des professionnels, des spécialistes, de nombreuses de nos institutions, Églises, œuvres, associations et fondations, ont accepté d'exprimer ici et je veux les en remercier vivement.

Chacune de ces thématiques fait ici l'objet d'une question qui attend sa réponse tenant compte du contexte de cette crise sanitaire mondiale.

Que cette adresse à l'occasion des élections de l'année 2022 suscite de votre part des réponses publiques qui éclairent tous les citoyens et qu'elles facilitent les choix de chacune et de chacun.

Que cette adresse, enfin, nous encourage à prendre notre part de responsabilité dans la vie citoyenne : par les réponses que vous saurez nous faire connaître et que nous attendons, d'une part, et par le geste indispensable du vote par lequel nous nous engageons d'autre part.

Ainsi seront honorés les trois termes de notre devise républicaine, la liberté au fondement de notre citoyenneté, l'égalité qui nous tient toutes et tous à équidistance de la loi et enfin la fraternité dont je peux rappeler que La Cimade entre autres a contribué à sa reconnaissance comme valeur de principe constitutionnel le 6 juillet 2018.

Nous adresser aux candidats à l'élection présidentielle, c'est aujourd'hui encore, protester publiquement de notre foi en Christ et vivre librement notre citoyenneté.

Pasteur François Clavairoly
Président de la Fédération
protestante de France

« Protester publiquement de notre foi et vivre librement notre citoyenneté. »

LAÏCITÉ – PLACE DES RELIGIONS

La vie associative réunit tous les citoyens qui en font le choix. Dans les domaines social et médico-social notamment, les associations constituent un pilier de notre société. De leur côté, les associations créées pour l'exercice d'un culte sont des organes représentatifs qui ont toute leur place dans le débat public. Et depuis 1901–1905, la liberté était le fondement même des associations.

Or la loi du 24 août 2021 – « confortant le respect des principes de la République », mais plus souvent citée sous l'appellation « contre les séparatismes », comme tel était d'ailleurs l'objectif majeur donné par le ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale, le 18 janvier 2021 – a suscité et demeure à l'origine d'une forte opposition du monde associatif.

La loi de 1905 pose un cadre clair et définit les conditions de la liberté et de l'exercice du culte public. Par conséquent, toute religion, dont le protestantisme qui a largement participé à l'élaboration de cette loi en 1905, a sa place dans la société. Chacune contribue au débat démocratique fondée sur cette liberté. Le respect des principes de la République passe par le respect de la liberté de l'exercice public du culte.

Jean-Daniel Roque
Président de la commission Droit et liberté religieuse de la FPF

Pasteur François Clavairoly
Président de la FPF et président de la CRCF (de 2015 à 2022)

QUESTION

Devant cette récente remise en cause des libertés et responsabilités associatives, une double question s'impose :

- **Quelles améliorations proposerez-vous à cette loi afin de mettre fin à cette défiance et à cette stigmatisation ?**
- **Comment rendez-vous compte en terme politique de la place des religions dans notre République laïque ?**

3 POINTS CLÉS

1. L'ensemble du mouvement associatif ne comprend pas l'imposition du « contrat d'engagement républicain », acte de défiance, à la fois superfétatoire (car l'arsenal législatif et conventionnel existait déjà) et même dangereux (en transférant à l'autorité administrative ce qui relevait de la justice), en risquant d'affaiblir l'initiative associative.
2. Les associations qui assurent l'exercice d'un culte sont stigmatisées par les nouvelles contraintes qui les concernent : les institutions protestantes comprennent (et vivent déjà) les exigences de la démocratie et de la transparence comptable, mais pourquoi les graver dans la loi pour ces seules associations ?
3. Une certaine mécompréhension de la laïcité se fait jour et se trouve légitimée par la loi du 24 août 2021 : une laïcité interprétée non plus tant comme un principe juridique et la garantie de la liberté de l'exercice public du culte que comme une valeur malléable que l'on met au service de ses préférences selon l'actualité ou le contexte : désir de neutralisation religieuse de l'espace social, défiance à l'égard de tel culte et stigmatisation, soupçon sur le religieux.

1. Laïcité
Place des religions

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

Défiance et stigmatisation sont d'autant plus injustifiées et surprenantes que la crise sanitaire a vu toute l'importance des associations notamment cultuelles, en première ligne pour apporter au plus grand nombre aide et réconfort, ainsi que pour assurer le complément indispensable des services publics. Et ce n'est pas parmi leurs membres responsables (directement concernés par les obligations ajoutées par la loi du 24 août 2021) que se trouvent les acteurs du terrorisme !
L'engagement des cultes et leur rôle de lien et de solidarité entre les citoyens, au moment des détresses et des grandes solitudes, leur apport en termes de sens et d'espérance, ont été largement reconnus. Les ressources spirituelles et religieuses au service de tous participent activement de la construction de la société et nourrissent son avenir.

« Le respect des principes de la République passe par le respect de la liberté de l'exercice public du culte. »

Jean-Daniel Roque
Président de la commission Droit et liberté religieuse de la FPF
Pasteur François Clavairoly
Président de la FPF et président de la CRCF (de 2015 à 2022)

AUTONOMIE – HANDICAP

La Fondation John Bost (FJB) accueille, accompagne et soigne 1800 personnes en situation de handicap psychique et / ou mental, physique et polyhandicap, et des personnes âgées dépendantes. Fidèle à son histoire protestante, la FJB crée les conditions pour que chaque personne accueillie soit pleinement reconnue dans sa dignité et moteur de son projet personnel de soin et d'accompagnement. Lorsque cela est possible, des solutions de vie « inclusive » sont proposées aux personnes accueillies. Pour répondre à sa mission la FJB s'appuie sur des professionnels du soin et de l'accompagnement dont le travail et l'engagement sont mal connus du grand public et peu valorisés en termes d'image et de rémunération alors même que l'accentuation du « virage inclusif » exige d'eux une adaptabilité de plus en plus grande. La crise de la Covid-19 ayant découragé beaucoup de professionnels, on peut s'interroger aujourd'hui sur les capacités des acteurs du secteur à trouver dans les années à venir les compétences professionnelles et humaines indispensables pour assurer la continuité des soins et de l'accompagnement.

Pasteur Guillaume de Clermont
Pasteur Christian Galtier
Direction générale de la
Fondation John Bost

QUESTION

▶ **Quelles mesures fortes envisagez-vous pour renforcer l'attractivité des métiers des secteurs sanitaire et médicosocial et créer les conditions propices au « virage inclusif » ?**

3 POINTS CLÉS

1. L'inclusion pour des personnes en situation de handicap nécessitera, dans les années à venir, une évolution des métiers. Il est indispensable de promouvoir les métiers de l'accompagnement et du soin et de diversifier les parcours de formation.
2. La Covid-19 a permis une revalorisation des métiers du soin. Il est indispensable aujourd'hui de revaloriser les métiers de l'accompagnement comme l'ont été ceux du soin.
3. Si la revalorisation salariale est un levier incontournable, la promotion de l'utilité sociale des métiers de l'accompagnement nous semble fondamentale.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a mis en évidence à la fois le professionnalisme et l'engagement des acteurs du secteur sanitaire et médico-social (le nombre de malades de la Covid est resté très faible dans les établissements). Elle a accentué les tensions relatives à l'absence de professionnels. Le nombre de postes vacants n'a jamais été aussi important : découragement ou épuisement, départs vers des secteurs plus rémunérateurs du fait du Ségur, départs ou licenciements liés à l'obligation vaccinale. Une telle situation risque de mettre à mal rapidement la continuité de l'accueil de l'accompagnement et du soin. On soigne bien, on accompagne bien, on accueille bien les plus vulnérables si on est soi-même bien dans sa posture et son cadre professionnels. La bientraitance des personnes vulnérables est à la mesure de la bientraitance des professionnels qui en prennent soin.

2. Autonomie Handicap

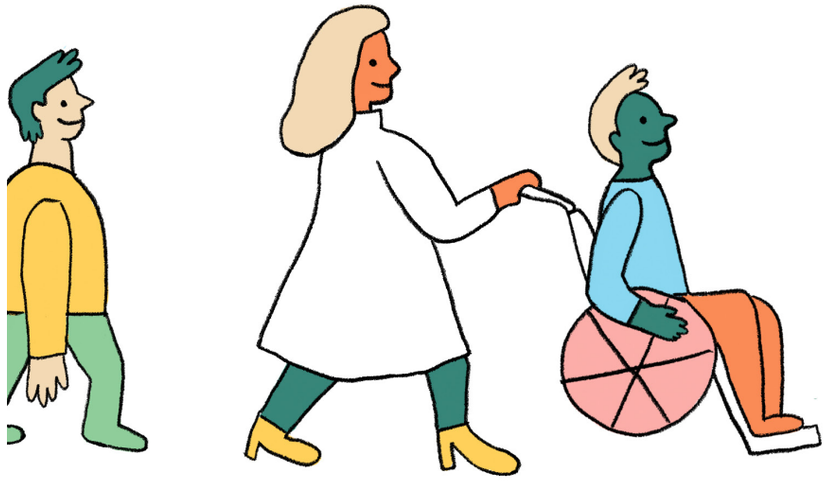

« La bientraitance des personnes vulnérables est à la mesure de la bientraitance des professionnels qui en prennent soin. »

Pasteur Guillaume de Clermont
Pasteur Christian Galtier
Direction générale de la
Fondation John Bost

3. Pauvreté

PAUVRETÉ

Le constat d'une pauvreté croissante en France avait été acté en 2017 par de nombreux candidats à l'élection présidentielle, en particulier par Emmanuel Macron qui s'était engagé le 27 juillet 2017 à ce que « *plus personne ne dorme dans la rue (…) La première bataille, c'est de loger tout le monde dignement* ». Depuis 5 ans, les acteurs de la Fédération de l'Entraide protestante constatent que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté et concerne aujourd'hui près de 15 % de la population, soit 9,4 millions de français.

Alors que la pandémie a fragilisé la situation des personnes les plus précaires, le mal logement s'est accru et frappe plus de 4 millions de personnes. Les jeunes sont particulièrement impactés puisque la moitié de la population pauvre concerne les moins de 30 ans et les « petits boulots » qui permettaient de survivre ont disparu. Les travailleurs sociaux s'inquiètent également de l'augmentation de la souffrance psychique, qui touche particulièrement les personnes en situation d'exclusion ou de précarité, n'ayant accès à aucun dispositif de soin.

Au nom de l'Évangile, le protestantisme a toujours lutté contre ce fléau de la pauvreté et de l'exclusion et ne peut se résoudre en 2022 à de tels constats dans un pays comme la France.

Isabelle Richard
Présidente de
la Fédération de
l'Entraide protestante

Jean Fontanieu
Secrétaire général
de la Fédération de
l'Entraide protestante

QUESTION

▶ La fraternité désigne la promesse la plus délaissée de notre devise républicaine : de quelle façon envisagez-vous d'orienter votre programme au regard de cette promesse ?

3 POINTS CLÉS

1. La mise à disposition de logements est un point clé pour s'attaquer à la pauvreté : alors qu'il est urgent de construire 150 000 logements sociaux par an, des engagements sont à prendre à ce sujet.
2. La pauvreté des jeunes est un drame dont l'impact grève l'avenir des générations futures et de toute la société : des perspectives sont à tracer pour redonner l'espoir d'une vie meilleure à la jeunesse qui se sent exclue du pacte social.
3. La fracture numérique est un accélérateur des inégalités et crée des « citoyens de seconde zone » : il ne faut pas laisser au bord de la route ceux qui ont besoin d'accompagnement pour conserver leurs droits et leur dignité.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a eu un impact considérable sur les structures de l'économie sociale et solidaire : elle a sapé le socle déjà fragile de l'engagement des professionnels. Les conditions de travail et de rémunération ressenties comme indignes, les contraintes administratives et éthiques insupportables ont conduit de nombreux salariés à abandonner leur vocation, mettant en difficulté les établissements dont certains ont même été forcés de fermer ne pouvant plus assurer la continuité de service auprès des personnes accueillies.

« Au nom de l'Évangile, le protestantisme a toujours lutté contre ce fléau de la pauvreté et de l'exclusion et ne peut se résoudre en 2022 à de tels constats. »

Isabelle Richard
Présidente de la Fédération de
l'Entraide protestante
Jean Fontanieu
Secrétaire général de la Fédération
de l'Entraide protestante

EUROPE – JUSTICE SOCIALE

Le sommet social de Porto du 7 mai 2021 a cherché à promouvoir la justice sociale dans les pays membres de l'Union européenne. Son ambition est de traduire en actes le Socle européen des droits sociaux adopté en 2017 à Göteborg. Les 20 recommandations de ce dernier peuvent être regroupées autour de trois questions : l'égalité des chances dans l'accès au marché du travail, des conditions équitables de travail et davantage de protection et d'insertion sociales.

Pasteur Christian Krieger
Président la Conférence des Églises européennes (KEK), président de l'Église réformée d'Alsace-Lorraine, président de la Fédération protestante de France (à compter du 1er juillet 2022)

Si les politiques sociales relèvent principalement des compétences des pays membres, l'Union européenne souhaite harmoniser celles-ci. Ainsi les États membres de l'UE sont appelés à fixer des objectifs nationaux ambitieux selon leurs spécificités afin d'apporter une contribution adéquate à la réalisation des objectifs européens. Nonobstant cette volonté, les Églises européennes sont forcées de constater l'accroissement des injustices sociales, révélé particulièrement durant la période de la pandémie. À cet égard, les Églises rappellent que dans la Bible le terme hébreu désignant « la justice » (*Tsedaqah*), comporte à la fois la notion de justice et de miséricorde. La justice biblique s'écrit à la confluence de la rigueur et de la compassion, de l'exigence et de la compréhension, du jugement et du pardon. Cette sémantique développe donc la vision d'une promesse sociale d'inclusion.

QUESTION

▶ Quelles mesures proposez-vous pour mettre en œuvre la contribution de la France à cet ambitieux projet de développement de la justice sociale dans les pays membres de l'UE ?

3 POINTS CLÉS

1. Créer des emplois de qualité et respectueux des humains constitue la clé de voûte du développement économique et social. L'ambition est d'atteindre pour 2030 dans l'UE un taux d'emploi d'au moins 78 %, ce qui implique de réduire au moins de moitié l'écart d'emploi entre les hommes et les femmes.
2. Investir dans l'éducation et la formation tout au long de la vie, répond aux besoins des mutations de l'économie et de la société, et constitue le vecteur de l'employabilité et de l'innovation. L'ambition est d'atteindre pour 2030 dans l'UE une participation annuelle d'au moins 60 % des Européens à une formation et de promouvoir l'accès aux compétences numériques de base pour au moins 80 % des personnes âgées de 16 à 74 ans.
3. Le renforcement des politiques d'inclusion sociale et des mécanismes de protection sociale adéquates vise à réduire d'ici 2030 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou l'exclusion sociale d'au moins 15 millions (par rapport aux chiffres de 2019), dont 5 millions d'enfants.

4. Europe
Justice sociale

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

La mondialisation de l'économie et sa financiarisation ont creusé durant les dernières années d'importants écarts au sein des sociétés, fragilisant notamment les classes moyennes. L'histoire récente a montré que l'augmentation du coût de l'énergie et des besoins élémentaires sont à même de susciter des mouvements de contestation et de défiance. C'est dans ce contexte initial de crise économique et de fracture sociale que la pandémie a révélé les fragilités de nos économies et accentué les inégalités en sollicitant ses acteurs jusqu'à l'épuisement.
Pour renforcer la résilience des citoyens des pays européens, pour conforter leur confiance en l'avenir, pour pérenniser nos démocraties menacées par des discours instrumentalisant les peurs, et pour mieux vivre les mutations en cours, nos sociétés ont besoin d'être porteuses d'une promesse de justice.

« Nos sociétés ont besoin d'être porteuses d'une promesse de justice. »

Pasteur Christian Krieger
Président de la Conférence des Églises européennes (KEK), président de l'Église réformée d'Alsace-Lorraine, président de la Fédération protestante de France (à compter du 1er juillet 2022)

5. Écologie Justice climatique

« Il n'y aura pas plus de France épanouie que d'humanité heureuse sur une planète hostile. »

Martin Kopp
Président de la commission Écologie et justice climatique de la FPF

ÉCOLOGIE – JUSTICE CLIMATIQUE

Il n'y aura pas plus de France épanouie que d'humanité heureuse sur une planète hostile. Pourtant, nos activités dégradent toujours davantage les conditions d'habitabilité de la Terre. Dérèglements climatiques mortifères, grave déclin de la biodiversité… les scientifiques s'époumonent et parmi nos concitoyen·nes, l'aggravation de la situation provoque de plus en plus angoisses, désespoir et parfois colère. En complément des aspects matériels et techniques, un regard protestant voit dans le bouleversement écologique un enjeu culturel, spirituel et éthique. D'abord, en soulignant que la crise ajoute l'injustice à la dégradation : les plus touché·es sont et seront, presque toujours, les moins responsables, à commencer par les pauvres, les femmes et les jeunes. Ensuite, en analysant le défi dans sa profondeur : notre imaginaire social et notre paradigme socioéconomique sont en cause. Enfin, en se voulant porteur d'une parole d'espérance et d'un agir confiant. Malgré certaines avancées, ce quinquennat fut un échec, en termes d'atténuation comme d'une adaptation rendue entretemps nécessaire. En 2021, l'État a même été condamné en justice pour préjudice écologique, une première. D'urgence, il faut un sursaut – et des consciences, et de l'action politique.

QUESTION

Nos contributions en termes d'analyse et de programme venant d'être exposées, la question sera plus personnelle :

▶ **Pourriez-vous regarder vos enfants et petits-enfants dans les yeux, et leur dire que votre ambition et votre politique font tout pour que leur futur ait de l'avenir ?**

3 POINTS CLÉS

1. **Pour un imaginaire renouvelé :** cessons de vouloir maîtriser et posséder une nature qui nous serait extérieure et dédiée, pour cultiver la terre avec soin et protéger le monde dont nous faisons partie et les autres êtres vivants, qui ont leur valeur propre.
2. **Pour un nouveau paradigme :** il est vain de modifier les paramètres d'un système productiviste et consumériste prédateur et insoutenable ; inventons une nouvelle manière, sobre et durable, solidaire et démocratique, de vivre et de nous épanouir.
3. **Pour des décisions fortes et rapides :** deux priorités sont le virage vers les mobilités bas-carbones accessibles et l'accélération d'une rénovation énergétique performante du bâti, qui bénéficie en premier lieu aux plus précaires.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

S'il devait s'avérer que le Covid-19 est une zoonose, le lien avec l'écologie serait patent : le virus proviendrait directement de la destruction des écosystèmes, qui nous met en contact avec de nouveaux pathogènes. Quoi qu'il en soit, la pandémie a soulevé des thèmes en résonance avec l'enjeu écologique : illusions de l'invulnérabilité et de la puissance, conscience d'une communauté de destin, nécessité d'une rupture entre un « jour d'avant » et un « jour d'après », mesure de l'importance de l'action de l'État, des relocalisations, des circuits courts, du télétravail, de l'intelligence collective et des solidarités citoyennes.

Martin Kopp
Président de la commission Écologie et justice climatique de la FPF

6. Égalité femmes–hommes

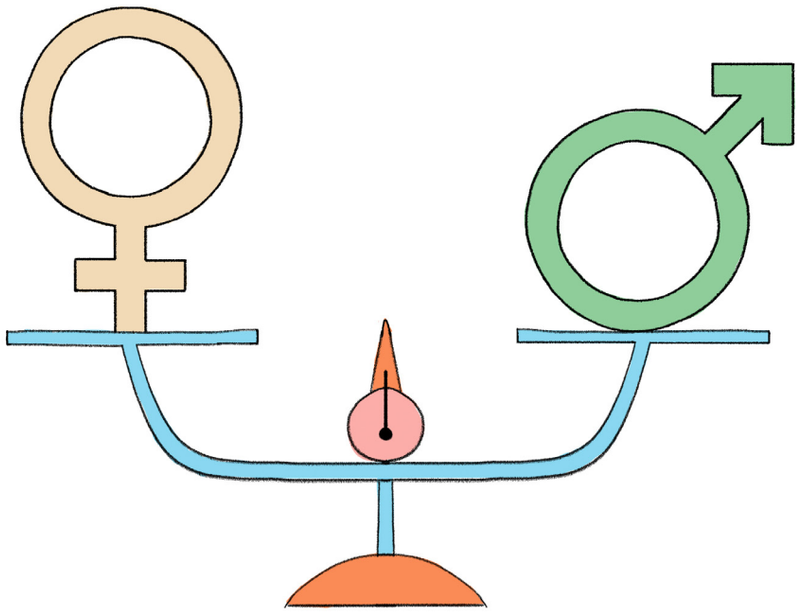

« L'égalité entre femmes et hommes n'est ni une option, ni une mesure parmi d'autres mais une priorité structurelle : elle est le signe du degré d'avancement d'une société. »

Valérie Duval-Poujol
Vice-présidente de la Fédération protestante de France, présidente d'Une Place pour elles, membre du Groupe Orsay

Valérie Duval-Poujol
Vice-présidente de la Fédération protestante de France, présidente d'Une Place pour elles, membre du Groupe Orsay

ÉGALITÉ FEMMES–HOMMES

S'ils se réjouissent de certaines avancées, les protestant·e·s restent mobilisés contre un ensemble de discriminations qui perdurent à l'encontre des femmes dans notre pays : inégalités salariales, précarité, moins grande visibilité dans les médias, sous-représentation en politique, différence de prise en charge médicale liée à certains préjugés de genre, etc. La crise Covid accentue ces inégalités ainsi que la pression qui s'exerce sur les femmes. Portés par la pleine égalité devant Dieu de chaque être humain, convaincus que femmes et hommes doivent jouir des mêmes droits et des mêmes opportunités dans tous les domaines, les protestant·es s'investissent avec nombre de leurs concitoyens dans la lutte contre les inégalités sexistes et les violences faites aux femmes. L'égalité entre femmes et hommes n'est ni une option, ni une mesure parmi d'autres mais une priorité structurelle : elle est le signe du degré d'avancement d'une société.

QUESTION

Le protestant Denis Mukwege, prix Nobel de la paix a mis en évidence dans son dernier ouvrage « la force des femmes ».

▶ **Quelles mesures prévoyez-vous de mettre en œuvre pour permettre l'expression de cette force des femmes dans notre société et pour renforcer l'égalité femmes–hommes ?**

3 POINTS CLÉS

1. **Lutte contre les violences conjugales :** formation des professionnels (gendarmes, policiers, magistrats, médecins…), multiplication des places d'hébergement pour femmes en grand danger, ouverture de centres pour les auteurs de violence, etc.
2. **Renforcement de la sensibilisation à l'égalité** femmes–hommes dans l'enseignement primaire et secondaire.
3. **Égalité au travail :** recherche de l'égalité concernant les salaires, les postes à responsabilité et valorisation du congé paternité et d'un congé parental unique.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

Violences conjugales : la pandémie de l'ombre

Avec la crise Covid, les violences conjugales et intrafamiliales ont dramatiquement augmenté : violences physiques allant jusqu'au féminicide, mais aussi violences psychologiques et sexuelles. Malgré des évolutions législatives importantes comme la suspension de l'autorité parentale pour l'auteur de féminicide et l'augmentation des moyens budgétaires permettant de soutenir des initiatives comme le renforcement du numéro d'écoute 3919, les efforts doivent encore être intensifiés pour lutter contre ces drames.

EXIL – ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

7. Exil
Accueil des réfugiés

Depuis sa naissance, les migrations façonnent le monde. Les murailles les plus hautes, les plus épaisses, les plus longues ne les ont jamais empêchées. Notre pays comme tous les pays du monde s'est aussi construit avec l'apport des étrangers qui l'ont rejoint au cours de son histoire et lui ont donné leur sang, leur travail ou leurs passions. Pourquoi aurions-nous peur d'eux aujourd'hui ?

Non, ces étrangers chassés de leur propre pays ou contraints de le quitter ne nous envahissent pas. Ils ne demandent qu'à trouver un lieu où, en famille, ils puissent vivre en paix dans un pays généreux, la France. Mettons fin à ces mortelles traversées en mer, honte pour l'Europe, en rétablissant des voies de passage sécurisées. Accueillons dignement ces voyageurs venus de loin. Soyons fidèles à nos valeurs et au message de l'Évangile et construisons avec eux une société plus juste, plus humaine, plus accueillante, plus solidaire et plus fraternelle.

Henry Masson
Président de
La Cimade

QUESTION

▶ **Êtes-vous prêt à arrêter les investissements de plus en plus onéreux pour protéger, sans grand résultat, les frontières et à utiliser cet argent pour accueillir dignement les étrangers pénétrant sur notre territoire ?**

3 POINTS CLÉS

1. **Héberger dignement les étrangers arrivant sur notre territoire :** leur offrir un toit et un examen attentif de leur situation.
2. **Leur permettre de travailler dès leur arrivée**, pour les aider à sortir de la précarité et gagner ainsi en autonomie.
3. **Régulariser définitivement toutes celles et tous ceux qui sont en France depuis de nombreuses années sans titre de séjour**, invisibles et maltraités et qui ne retourneront jamais dans leur pays d'origine car ils y sont devenus des étrangers.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

L'épidémie a amplifié les difficultés déjà rencontrées par les personnes étrangères dans leurs relations avec l'administration préfectorale. La fermeture ou l'ouverture partielle des services administratifs pendant les périodes de confinement comme l'accroissement de l'usage d'internet pour les prises de rendez-vous ou le dépôt des dossiers ont provoqué des situations dramatiques. Des étrangers ont perdu brutalement leurs droits, leur travail, etc. et d'autres n'ont même pas pu y accéder une première fois !

« Accueillons dignement ces voyageurs venus de loin. Soyons fidèles à nos valeurs et au message de l'Évangile. »

Henry Masson
Président de La Cimade

RACISME – XÉNOPHOBIE

La loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 affirme que « toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite » et que « l'État assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur ». Or le 9 mars 2021 un rapport d'information sur l'évolution des différentes formes de racisme reprend les résultats de l'étude de 2019 de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) pour les constats suivants :

- le racisme anti-Noirs ne recule pas ;
- l'antisémitisme est en nette hausse depuis 2017 ;
- les actes racistes contre les Arabes et les musulmans enregistrent en 2019 leur plus forte hausse (70 %) ;
- le rejet des Roms et des Tziganes persiste.

Cette période électorale favorise à nouveau les thèmes de la sécurité et de l'immigration, produisant une forte hausse des actes de haine et de xénophobie. La tension existant depuis toujours entre ouverture, accueil de l'autre d'un côté et sécurité, repliement sur un entre-soi de l'autre, devient aujourd'hui le lieu d'un clivage politique et sociétal amenant à une forme d'escalade sémantique et comportementale plus que malheureuse, et ce jusque dans les discours politiques.

Pasteure Joëlle Razanajohary
Secrétaire générale de la Fédération des Églises évangéliques baptistes de France (FEEBF)

QUESTION

Les protestants affirment la possibilité de construire une société fraternelle qui fait une place à l'autre et qui refuse toute forme d'exclusion.

▶ **Quelles sont d'après vous les pistes à explorer pour développer davantage encore cette société de fraternité dans le pays des droits de l'Homme ?**

3 POINTS CLÉS

1. La pasteure Christiane Nyangono (EPUdF) plaide pour une « valorisation des cultures dans une approche des ressemblances plutôt que des différences ». La valorisation de la richesse de cette altérité pourrait représenter un réel bénéfice pour tous.
2. Paradoxalement, notre société hyper-communicante et connectée produit de plus en plus d'entre-soi et du même coup, de l'ignorance, de l'indifférence, ou pire encore, des discriminations. Travaillons à la réflexion sur le comment faire coexister liberté et respect de tous.
3. Donnons du sens à l'appel à « Plus de République » afin d'éviter les écueils du communautarisme et du séparatisme.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

La crise liée au Covid-19 a aggravé les questions de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie de plusieurs manières, notamment le racisme anti-Asiatiques a connu une forte hausse lors des premiers mois de la crise qui ont mis l'accent sur la question de la responsabilité de la Chine dans l'apparition du virus.
Par ailleurs, les pays fragilisés par des guerres, des dictatures, ont vu leurs difficultés redoubler lorsque les économies ont ralenti suite aux confinements répétitifs, les migrants pour causes économiques sont de ce fait de plus en plus nombreux. Mais la dégradation économique est considérable également dans les pays dit développés et riches, produisant un accroissement des phénomènes de rejet de tous ceux qui sont suspectés de profiter des richesses du pays.

8. Racisme Xénophobie

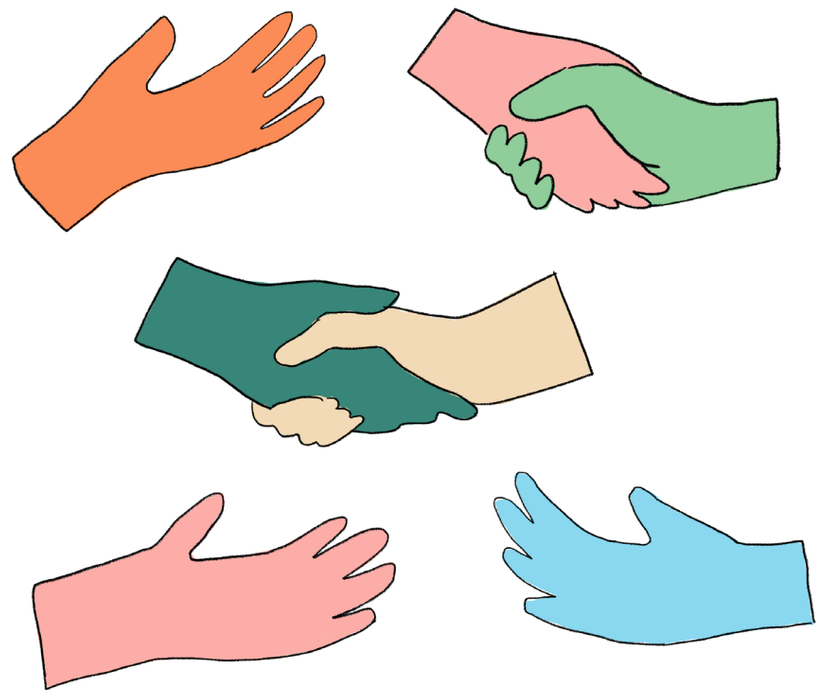

« Les protestants affirment la possibilité de construire une société fraternelle qui fait une place à l'autre et qui refuse toute forme d'exclusion »

Pasteure Joëlle Razanajohary
Secrétaire générale de la Fédération des Églises évangéliques baptistes de France (FEEBF)

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Fondation du Protestantisme est très fortement engagée dans une action de solidarité internationale au plus près des populations, en s'appuyant sur des principes structurants :

- la solidarité est pensée comme la restauration de la solidité de l'autre, son humanité, de manière inconditionnelle ;
- l'action est vécue comme l'expression d'une grâce reçue et non comme une œuvre à accomplir.

Elsa Bouneau
Directrice de la Fondation du Protestantisme

Elle a créé à cet effet Solidarité Protestante, avec l'objectif de regrouper les financements des actions humanitaires auxquelles elle participe à l'étranger, seule ou avec d'autres partenaires, notamment la Fédération protestante de France, et de pouvoir mobiliser la philanthropie du monde protestant en cas de crises humanitaires par le biais d'un comité d'appels d'urgence. En s'appuyant sur l'expertise d'acteurs associatifs reconnus pour leur connaissance du terrain et leur efficacité, elle vient avec réactivité en soutien aux associations et Églises sœurs implantées localement, qui partout dans le monde font face à des crises et des urgences qui ne défraient pas toujours l'actualité. Ses terrains d'engagement sont multiples, actuellement par exemple en Haïti, à Madagascar, en RDC et au Proche-Orient où de nombreuses institutions protestantes agissent avec détermination.

Les protestants sont convaincus que ce sont les acteurs locaux qui sont en mesure d'identifier les besoins et les meilleures actions à mener, en se mettant à l'écoute des voix chrétiennes du Sud, comme par exemple celle du docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix. L'accompagnement des acteurs locaux s'inscrit dans une relation d'égal à égal donnant aux partenaires comme aux bénéficiaires, leur autonomie et leur dignité.

QUESTION

▶ En vue d'un réel partenariat, comment optimiser la règlementation actuelle de la générosité publique pour une meilleure coopération avec les partenaires à l'international ?

3 POINTS CLÉS

1. Agir dans un réel partenariat : la solidarité trouve, selon nous, sa capacité à aider réellement et durablement, à partir de l'initiative des porteurs de projets locaux et dans une relation réellement partenariale et pour ainsi dire horizontale. Les textes qui régissent les actions de solidarité internationale des organismes philanthropiques apparaissent cependant restrictifs dans les projets qui peuvent être soutenus : uniquement actions d'urgence et actions pour la satisfaction des besoins indispensables. Ils imposent par ailleurs une relation que l'on pourrait qualifier de « paternaliste », en donnant au financeur français la responsabilité de la définition du projet, dans une logique en quelque sorte descendante et verticale.
2. Rester mobilisés sur les causes oubliées : les protestants, forts de leur réseau international, sont particulièrement sensibles aux causes dites « oubliées ». Si l'actualité balaye si vite les drames que vivent nos frères et sœurs de par le monde, une urgence en remplaçant une autre, nous sommes attentifs à construire dans la durée des partenariats d'écoute et d'accompagnement.
3. Porter un regard critique sur les jeux économiques et politiques qui sont causes et conséquences d'une partie des désastres qui nous mobilisent, ici comme là-bas.

9. Solidarité internationale

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

Cette question est d'autant plus majeure que la crise du Covid-19 a touché, en France comme à l'étranger, les plus précaires d'entre nous. Grâce à la générosité du monde protestant, Solidarité Protestante a déjà pu soutenir de nombreuses structures qui agissent concrètement au service de tous et toutes. Ce sont 60 associations pour près de 500 000 € qui ont été accompagnées :
→ en France, en soutenant les distributions alimentaires solidaires, en finançant l'adaptation des locaux au protocoles suite aux déconfinement ou en finançant les séjours pour des jeunes, et par la mise en place d'un centre de ressources pour poursuivre les activités (distribution de masques, gants…)
→ à l'international, par le financement de programmes de prévention sur la diffusion du virus en Haïti, la gestion du risque dans les camps à la frontière libano-syrienne, et dans des établissements de santé sur des zones de conflits en Syrie.
Les besoins sont immenses et grandissants dans les pays les plus défavorisés. Le pire y est encore à venir.
Aidez-nous à les aider.

« La solidarité est pensée comme la restauration de la solidité de l'autre, son humanité, de manière inconditionnelle. »

Elsa Bouneau
Directrice de la Fondation du Protestantisme

JEUNESSE – ÉDUCATION

S'ils ne sont pas une réserve électorale, les enfants et les jeunes sont pourtant notre réserve d'avenir. Force est de constater que le jeu politique prend davantage en compte la première considération que la seconde, ce qui conduit peu à peu à une société d'adultes auto-centrés et suffisants.
Issu d'une souveraineté conquise par l'esprit critique, le protestantisme est dans son essence attentif à permettre à chacun d'accéder à sa propre souveraineté, ce qui doit être l'objectif ultime de toute éducation. Souvent engagés de façon dynamique dans la société, les protestants ont également à cœur une école comprise comme un bien commun, raison pour laquelle le protestantisme a confié dès la fin du XIXe siècle ses écoles privées à la République. L'école est donc un bien auquel chacun doit avoir accès, mais aussi un lieu fondé sur ce qui nous est commun : la soif d'apprendre, la joie de penser, la nécessité de discerner. L'éducation s'impose donc comme une priorité politique : des moyens qui lui seront donnés dépend l'appétit de toute une génération pour l'engagement dans un monde qui ne cesse de se complexifier, et dans lequel la connaissance et la capacité à discerner sont plus que jamais d'indispensables boussoles.

Marion Muller-Colard
Professeure de philosophie, théologienne, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE)

QUESTION

▶ **Quels moyens entendez-vous donner à l'école pour qu'elle puisse assurer sa mission d'être un lieu du commun, en s'affranchissant pourtant de sa tendance à l'uniformisation, et en offrant aux jeunes une formation pertinente pour s'orienter dans un monde complexe ?**

3 POINTS CLÉS

1. Donner à l'école les moyens humains, matériels et financiers pour lui permettre d'honorer sa vocation à l'accueil de tou·tes les enfants (il ne suffit pas de déclarer l'école inclusive en droit pour qu'elle le devienne en fait).
2. Atteindre des effectifs de classe qui permettent de respecter la singularité de chaque élève et de promouvoir un accompagnement individualisé ; revaloriser les métiers de l'enseignement.
3. Élaborer la vision de l'école avec les acteurs de terrain : un·e professeur·e éprouve au quotidien des préparations théoriquement satisfaisantes qui, dans la classe, n'opèrent pas l'effet escompté. Il faut connaître cet aller-retour incessant entre la théorie et la pratique pour pouvoir penser une pédagogie pertinente.

CONTEXTE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a été l'occasion pour les jeunes de tordre le cou aux idées reçues : ils ont répondu sans broncher aux nécessités sanitaires qui avaient pourtant beaucoup plus d'impacts délétères sur leurs vies que sur celles de leurs parents. Les protestants ne peuvent que saluer ce premier élan de solidarité des plus jeunes, peu vulnérables face au virus, vers leurs aînés. Mais la question de la réciprocité de cette solidarité doit aussi être posée : en quoi les adultes se portent-ils solidaires des enfants et des jeunes à l'heure où deux ans de crise sanitaire ont abîmé pour beaucoup d'entre eux leurs chances d'avancer avec confiance vers l'âge adulte ?

10. Jeunesse Éducation

« L'éducation s'impose donc comme une priorité politique : des moyens qui lui seront donnés dépend l'appétit de toute une génération. »

Marion Muller-Colard
Professeure de philosophie, théologienne, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE)

La Fédération protestante de France

La Fédération protestante de France (FPF) rassemble une trentaine d'unions d'Églises (1905) et de nombreuses associations et fondations représentant environ 500 communautés, œuvres et mouvements protestants (1901). Organe représentatif de l'ensemble du protestantisme français dans sa diversité auprès des pouvoirs publics, la FPF diffuse la parole publique protestante et valorise l'actualité de ses membres auprès des médias. La FPF veille à la défense des libertés religieuses, à favoriser le dialogue avec les autres religions et à encourager les relations et les initiatives communes en son sein. Elle agit et communique par ses services (Télévision, Communication, Relations avec les Églises chrétiennes, Lien fédératif) et est présente dans la société via ses 4 aumôneries : au sein des Armées françaises, dans les établissements pénitentiaires, les établissements sanitaires et médico-sociaux et les aéroports. La FPF est localement constituée en pôles qui déclinent ses orientations dans les actions de service, de relation et de représentation.

Fédération protestante de France

Plus de 30 unions d'Églises de toutes les sensibilités protestantes

Armée du Salut (ADS)

Communauté d'Églises protestantes francophones (Ceeefe)

Communauté des Églises d'expressions africaines en France (CEAF)

Communion des Églises de l'espace francophone (CEEF)

Communauté des Églises évangéliques d'expression françaises à l'étranger (CEEEFE)

Communion d'Églises protestantes évangéliques (CÉPÉE)

Église Hillsong de Paris

Église de Pentecôte de France (EPF)

Église protestante malgache en France (EPMF)

Église protestante unie de France (EPUdF)

Fédération des Églises coréennes en France (FECF)

Fédération des Églises évangéliques baptistes de France (FEEBF)

Mission évangélique tzigane de France (METF)

Mission populaire évangélique de France (MPEF)

Union d'assemblées protestantes en mission (UAPM)

Union de l'Église de Dieu en France (UEDF)

Union des Églises évangéliques arméniennes de France (UEEAF)

Union d'Assemblées de Dieu membres de la FPF (ADFP)

Union des Églises évangéliques libres (UEEL)

Union de l'Église évangélique méthodiste de France (UEEMF)

Union des Églises évangéliques de Réveil (UEER)

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Union des Églises protestantes évangéliques Horizon (UEPEH)

Union des Églises protestantes Foursquare France (UEPFF)

Union de l'Église protestante du Nazaréen (UEPN)

Union des Fédérations adventistes de France (UFA)

Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF)

Églises associées : Agapé-France, Christuskirche – Église protestante allemande à Paris, Église américaine de Paris, Église protestante évangélique de Rochefort, Église luthérienne suédoise, Église de langue japonaise

Plus de 80 associations, représentant plus de 500 institutions, œuvres et mouvements

ACO (Action chrétienne en Orient)

Alliance biblique française

AMAC Sephora

Amis du service biblique – FPF

Amitiés huguenotes internationales

APATZI (Association protestante des amis des Tziganes)

AP2E (Association protestante pour l'éducation et l'enseignement)

A Rocha

ARTP (Amis de la radio-télévision protestante)

ASAH (Action au service de l'action humanitaire)

Association des compagnons pour l'Évangile

Association des étudiants protestants de Paris

Association libérale Évangile & Liberté

Association LTC (Louange - Traduction - Composition)

Association évangélique protestante des policiers et gendarmes de France (AEPPGF)

AUP (Aumônerie universitaire protestante)

Centre d'action sociale protestant (CASP)

Centre chrétien de Gagnières

Centre du Liebfrauenberg

Centre évangélique de témoignage et de dialogue islamo-chrétien

Centre Rencontre 665

Centre Rencontres Sommières (CART)

La Cimade

CMM (Union chrétienne d'évangélisation)

CPCV - Organisme de formation

CPED (Centre protestant d'études et de documentation)

Diaconat de Bethesda

EEUdF (Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France)

Empreinte Formations

Équipes ouvrières protestantes

Espoir FM

FAMIS (Fédération des associations et mouvements d'intégration sociale)

Fédération musique & chant de la Réforme

FEP (Fédération de l'entraide protestante)

Fédération des œuvres Horizon (FOH)

FFACE (Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants)

Fondation de l'Armée du Salut

Fondation John Bost

Fondation Pasteur Eugène Bersier

Fondation Diaconesses de Reuilly

Fondation du protestantisme

Fondation de la maison du diaconat de Mulhouse

FOSCAF (Fédération des œuvres socio-culturelles d'Agapé France)

Fréquence Protestante

Groupe Orsay (Femmes protestantes)

Horizons France (Fédération des équipes missionnaires d'Horizons en France)

Jeunesse ardente

Jeunesse en mission

Jeunesse pour Christ

La Cause

La Porte ouverte

Les Baladins

Ligue pour la lecture de la Bible

MAR (Mouvement d'action rurale)

Medair France

MIR (Mouvement international de la réconciliation)

Mission Vie et Famille

Mouvement français du christianisme social

Parvis des arts

Portes ouvertes

PPFL (Présence protestante française du Liban)

Pro-Fil

Psalmodia

Radio Almorsal - Les Messagers

Radio Colombe

Radios Ébène

Radio Espoir 82

Radio Évangile

Radio Harmonie Cornouailles

Radio Réveil

Service protestant de Mission-Défap

UCJG (Union chrétienne de jeunes gens)

Union des militaires chrétiens de France (UMCF)

Union de prière de Charmes

VISA (Volontariat international au service des autres

L'Année diaconale)

Des communautés dans toute la France

Communauté des Diaconesses de Reuilly

Communauté des Diaconesses de Strasbourg

Communauté Chrétienne Rencontre

Communauté de Caulmont

Communauté de Pomeyrol

Communauté Ichtus

Communion de Penouel

Fraternité de Moria

Fraternité des Veilleurs

La Porte ouverte

Union de prière de Charmes

Laïcité – Place des religions

« Le respect des principes de la République passe par le respect de la liberté de l'exercice public du culte. »

Autonomie – Handicap

« La bientraitance des personnes vulnérables est à la mesure de la bientraitance des professionnels qui en prennent soin. »

Pauvreté

« Au nom de l'Évangile, le protestantisme a toujours lutté contre ce fléau de la pauvreté et de l'exclusion et ne peut se résoudre en 2022 à de tels constats. »

Europe – Justice sociale

« Nos sociétés ont besoin d'être porteuses d'une promesse de justice. »

Écologie – Justice climatique

« Il n'y aura pas plus de France épanouie que d'humanité heureuse sur une planète hostile. »

Égalité femmes–hommes

« L'égalité entre femmes et hommes n'est ni une option, ni une mesure parmi d'autres mais une priorité structurelle : elle est le signe du degré d'avancement d'une société. »

Exil – Accueil des réfugiés

« Accueillons dignement ces voyageurs venus de loin. Soyons fidèles à nos valeurs et au message de l'Évangile. »

Racisme – Xénophobie

« Les protestants affirment la possibilité de construire une société fraternelle qui fait une place à l'autre et qui refuse toute forme d'exclusion »

Solidarité internationale

« La solidarité est pensée comme la restauration de la solidité de l'autre, son humanité, de manière inconditionnelle. »

Jeunesse – Éducation

« L'éducation s'impose donc comme une priorité politique : des moyens qui lui seront donnés dépend l'appétit de toute une génération. »

www.protestants.org

FederationProtestante

@FPFCom

Fédération protestante de France

Fédération protestante de France
47 rue de Clichy – 75009 Paris

Contact
Aude Millet-Lopez, directrice de la communication
06 73 39 55 98
aude.millet-lopez@federationprotestante.org

© FPF, 12·01·2022
Illustrations : Fanny Monier, www.fannymonier.fr
Graphisme : Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr
Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Photos : Karine S. Bouvatier, Corinne Simon/CIRIC, FPF – Service Com

Vœux FPF 2022

Vœux FPF 2022

Vœux FPF 2020

Conférence Denis Mukwege, 2019, mairie de Paris

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives 2022, à l'approche des choix décisifs que devront faire nos concitoyens, le protestantisme français formule une adresse aux candidats pour engager le dialogue avec eux.

10 thèmes, 10 questions pendant 10 semaines : avec compétence, par leur expertise et leurs responsabilités, 10 experts protestants discernent ce qui advient, tant au plan politique et juridique qu'au plan de la justice sociale économique et climatique.

Les protestants souhaitent ainsi contribuer à la clarté du débat démocratique afin que l'éclairage donné sur ces 10 thématiques qui traversent la société toute entière soit entendu et pris en compte.

Adresse du protestantisme, élections 2017

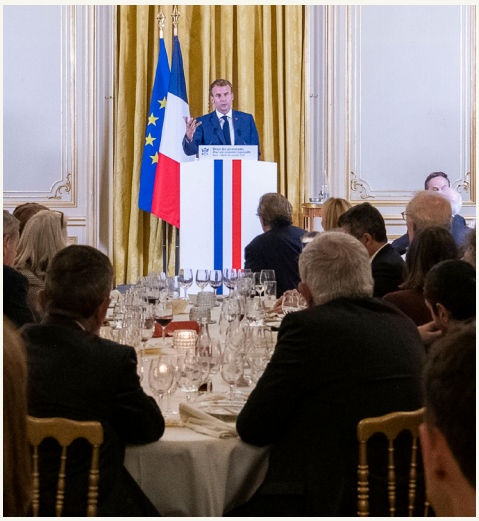

Dîner du Cercle Charles Gide, 2021

Fédération protestante de France

www.protestants.org

En partenariat avec l'hebdomadaire Réforme.

Réforme

www.reforme.net